



Médiathèque



La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre
Attention les demandes en lettre recommandée ne seront pas traitées

Le CAES vous propose une participation pour votre adhésion annuelle d'accès à la médiathèque (Bibliothèque, vidéothèque, cinémathèque, ...).

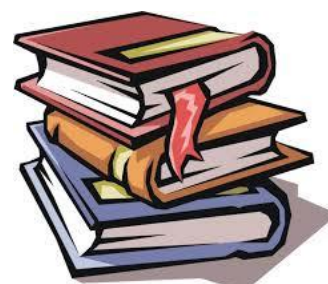
L'aide représente 80% de l'adhésion sans dépasser 15 euros. **Cette aide est accordée au adhérents internes.**

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de la cotisation au nom de l'adhérent interne,
- Votre RIB pour une 1^{ère} demande ou en cas de changement de banque

Demande à envoyer par courrier OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER





Formulaire de demande de subvention

MEDIATHEQUE

(625770)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre à l'adresse suivante :

Laurent KOCH – 59, rue Charles Lucot 52100 SAINT -DIZIER

Nom et prénom de l'adhérent : _____

☐ - Facture de votre adhésion nominative

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____